

<http://assetec.net/assetec2023/spip.php?article1079>



Ãvolution de la Technologie au CollÃge

- Vie de l'association - Actions et rencontres -



Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2022

Copyright © ASSETEC - Tous droits rÃ©servÃ©s

Message de l'ASSETEC à contact@en-marche.fr / à Madame Maud BREGEON, porte parole Renaissance,
Objet : Évolution de la Technologie au Collège

Message de l'ASSETEC à contact@en-marche.fr / à Madame Maud BREGEON, porte parole Renaissance,

Objet : Évolution de la Technologie au Collège.

Madame la porte-parole,

L'ASSETEC (<http://www.assetec.net/>), Association Nationale pour l'enseignement de la Technologie fédère actuellement 2500 professeurs de Technologie intervenants pour la plupart en Collège; aujourd'hui, environ 10000 enseignants répartis dans tout le pays enseignent cette discipline.

Vous étiez encore collégienne lorsque la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a été adoptée par la représentation nationale le 23 avril 2005. La Technologie au Collège existait déjà à l'époque depuis plus de vingt ans. D'abord, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République adoptée le 8 juillet 2013 puis le décret N°2015-372 du 31 mars 2015 ont conduit à la mise en application du «Socle commun de Connaissances, de Compétences et de Culture» dans lequel la Technologie a pris toute sa place.

Le 24 avril 2022, Emmanuel MACRON a été élu Président de la République.

Auparavant, son équipe de campagne avait présenté une orientation nouvelle à l'enseignement de la Technologie au Collège : qui est toujours décrite sur le site internet de l'Institut Montaigne ⁽¹⁾ :

«Sanctuariser une demi-journée (d'orientation) par semaine pour tous les collégiens, de la cinquième à la troisième. Les élèves pourraient aussi se rendre dans les entreprises proches de leur collège, pour découvrir des métiers. Cette demi-journée serait créée en transformant l'enseignement actuel de technologie, sans ajout d'heures.»

Il convient de clarifier ce projet car il a déjà donné lieu à des polémiques politiques ⁽²⁾.

Dans sa version «Analyse détaillée» le site identifie deux conditions nécessaires à la mise en œuvre de cette mesure :

- supporter un coût supplémentaire variant entre 60 et 175 M€ car l'actuelle dotation horaire de 1,5 heure hebdomadaire en Technologie ne suffirait pas.

→ La transformation de l'enseignement actuel de Technologie nécessiterait donc un ajout d'heures contrairement au projet présenté lors de la campagne pour les élections présidentielle ; **qu'en serait-il selon-vous ?**

- organiser une concertation préalable avec les personnels de l'Éducation nationale à travers leurs représentants.

→ La transformation de cet enseignement donc la modification du Socle pourrait être opérée sans consultation ni vote de la représentation nationale ; **est-ce acceptable pour vous qui briguez un mandat de députée ?**

Vous êtes, vous-même, diplômée ingénieure en Électronique et Technologie numérique et ingénieure de métier, qui plus est au sein d'EDF. Vous mesurez donc à quel point la problématique de l'indépendance énergétique de notre pays est devenue aujourd'hui prioritaire compte tenu du contexte international actuellement tendu.

Comme vous le savez, notre meilleur atout pour faire face à cette problématique découle de notre capacité à former des femmes et des hommes capables de développer voire d'inventer les solutions technologiques dont la Nation a besoin et pas seulement dans le domaine de l'énergie.

La récente crise du COVID, qui n'est pas terminée, a montré à quel point la production de fournitures et d'équipements médicaux devait être prioritairement effectuée par des entreprises implantées dans notre pays.

Pour espérer produire en toute indépendance, il faut commencer par éduquer et former.

Dans sa version «Analyse synthétique», le site de l'Institut Montaigne décrit l'impact macroéconomique de la transformation de l'enseignement de la Technologie :

«Il n'y a pas d'incidence économique à court terme. À moyen terme, un meilleur appariement de l'offre et de la demande sur le marché du travail est attendu. Néanmoins, la disparition de l'enseignement de technologie pourrait affecter les connaissances des élèves dans ce domaine, alors qu'il est un précurseur de l'enseignement de sciences de l'ingénieur.»

Selon-vous, est-il envisageable de se passer désormais des connaissances acquises et des compétences développées en Technologie au Collège dans la perspective de l'enseignement des Sciences de l'ingénieur qui débute dès le Lycée ?

Dans quelques jours, nos adhérents et au-delà tous les professeurs de Technologie vont voter pour le second tour des élections législatives ; vous y êtes, vous-même, qualifiée. Nos collègues seront attentifs à la vision de l'enseignement de la Technologie au Collège que tous vos collègues, candidates et candidats, partagent.

En vous remerciant vivement par avance pour les réponses que voudrez apporter à nos questions, nous vous faisons part, Madame la porte-parole, de nos salutations les plus respectueuses et vous souhaitons une excellente fin d'élection.

Pour le Bureau,

Rodolphe MOUX

Président de l'ASSETEC

⁽¹⁾ <https://www.institutmontaigne.org/presidentielle-2022/emmanuel-macron/reserver-une-demi-journee-par-semaine-consacree-a-lorientation-des-la-classe-de-5e-en-associant-les-entreprises/>

⁽²⁾ <https://www.20minutes.fr/elections/presidentielle/3265207-20220404-presidentielle-2022-non-emmanuel-macron-propose-instaurer-apprentissage-12-ans>

http://assetec.net/IMG/pdf/assetec_-_message_porte_parole_renaissance.pdf